



Nous vous proposons du mardi 30 septembre 2025 au vendredi 3 octobre 2025  
un séjour de 4 jours à l'Hôtel Beurivage\*\* Home du Cotentin  
à Agon-Coutainville.

Vous serez hébergés en pension complète au tout nouveau village vacances rénové. L'hôtel Beurivage se situe en plein cœur de la station balnéaire d'Agon-Coutainville face à la mer. Vous pourrez découvrir la Pointe d'Agon, magnifique espace naturel protégé et classé depuis 1989, la ville de Coutances capitale historique du Cotentin, la baie du Mont Saint Michel et le patrimoine historique de Gratot.





**Départ en car mardi 30 septembre 2025 à  
0XHXX Gare de Pornic**

**Arrivée pour-midi à l'hôtel Beurivage d'Agon-Coutainville**

**Retour vers Pornic le vendredi 3 octobre 2025 en fin de journée**

**Coût du séjour :**

**XXX € par personne en chambre double  
(Ce coût est calculé sur une base de 40 personnes)**

Option chambre individuelle (limitée à 4 places) :

**XXX €**

**Inscription avant le XX XXXX 2025**

**Ce séjour ne pourra être maintenu que si  
le nombre de 40 participants est atteint.**





**Le prix du séjour comprend :**

**PENSION COMPLÈTE**

- L'hébergement en chambre de 2 personnes avec grands écran plat, wifi, douche à l'italienne, WC, lavabos
  - Linge de toilette fourni, lits faits à l'arrivée.
  - La restauration (vin compris).
  - Les visites prévues au programme
  - Mise à disposition de 2 accompagnateurs.
  - Le programme des randonnées est réparti sur 4 jours avec 2 journées complètes et 2 demi-journées.
  - L'assurance multirisques annulation et rapatriement pour maladie ou accident grave sur justificatif.
- Les pourboires du chauffeur, des guides et du service de restauration sont prévus et compris dans le budget.

**Ne comprend pas - Le café au dîner : 1.80 €**

Le petit-déjeuner lors du transport en car à l'aller – un arrêt est cependant prévu comme d'habitude vers 08h00.



## Le programme en détail

### J1 – Mardi 30 - ARRIVÉE pour le déjeuner – AGON-COUTAINVILLE Déjeuner l'hôtel Beurivage

Après-midi : La Pointe d'Agon au départ du Home du Cotentin, est un magnifique espace naturel protégé et classé depuis 1989. En longeant le littoral et en parcourant les dunes recouvertes d'oyats (plantes vivaces vivant dans les sols sablonneux), on découvre peu à peu cet espace exceptionnel. Randonnée entre mielles, étendues sablonneuses et moutons de prés-salés - 12 km - d 0km A/R.

*Pour les petits pas, variante de 4,5 kms – côté mer*

Installation dans les chambres, apéritif de bienvenue et diner.

### J2 – Mercredi 1<sup>er</sup> - COUTANCES

Découverte de Coutances capitale historique du Cotentin. Au départ des Vignettes, bâtie sur une colline aux flancs escarpés entre les vallées du Prépont, de la Soulle et du Bulsard, au fil des rues se dévoilent la majestueuse cathédrale Notre-Dame, l'église du quartier Saint-Pierre, la rue Quesnel-Morinière bordée d'hôtels particuliers des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles à la reconstruction ainsi que du jardin des plantes. Au détour de chemin creux du bocage Coutançais se dévoilent le château de Gratot (XIV et XVIII siècle), l'Ermitage et la chapelle St Gerbold 18km - d 30 A/R

*Pour les petits pas, variante de 7 kms*

**Panier repas ou déjeuner à l'hôtel Beurivage + 30 km A/R si retour à l'hôtel.**

### J3 – Jeudi 02 - LE MONT SAINT MICHEL - 1 guide

Traversée de la Baie en aller, A Gambettes - Circuit Hors des sentiers battus pour contempler les merveilles naturelles de la Baie, vers le Mont Saint-Michel. C'est la fameuse "Traversée des Grèves", une belle randonnée en milieu naturel, vers la Merveille comme les pèlerins d'autrefois. Un parcours plus long pour une immersion totale : un grand classique ! Différents apports sur le milieu marin : la faune, la flore, les marées, les origines du Mont, le projet de "désensablement", ... L'itinéraire inclue la traversée de cours d'eau et la découverte des sables mouvants. 7 kms - 3h **d170 km. !**

Pour notre Guide, cette formule est idéale quand on vient en autocar car ce dernier récupère le groupe au Mont Saint Michel et laisse du temps libre au Groupe pour visiter le Mont Saint Michel.

**Déjeuner libre (à votre charge).**

**En option visite guidée et commentée par un guide conférencier (Mont et de l'Abbaye) En option : + 12 €/personne.**

### J4 – Vendredi 03 - GRATOT - DÉPART

Matin : cet itinéraire de randonnée vous propose un circuit mêlant histoire et nature. Vous passerez au cœur de monuments d'exception tel que le château de Gratot, l'ermitage Saint Gerbold... et traverserez un cadre bucolique. Pour les amoureux de la nature et des vieilles pierres, Gratot est un petit havre de paix - 2h45 - 11,5 km d 20 A/R

*Pour les petits pas, variante de 5,8 kms*

Déjeuner à l'hôtel Beurivage (chambres à libérer pour 10h00) Puis départ

## Conditions d'annulation pour ce voyage :

### En cas d'annulation entrant dans le cadre de l'assurance multirisques :

**Seul l'hébergement, coût de l'assurance déduit, pourra faire l'objet d'un remboursement par l'assureur. Le transport ne bénéficie pas d'une assurance annulation pour ce voyage. Un remboursement partiel pourra néanmoins être proposé sur décision du C.A.**

Les adhérents ne désirant pas ou ne pouvant pas participer au programme de randonnée prévu restent les bienvenus mais ne pourront bénéficier d'aucun dédommagement. Ils pourront profiter des infrastructures du centre d'hébergement, mais ne pourront prétendre à une activité annexe non prévue que s'ils en assument la charge.

Votre inscription à ce voyage implique que vous ayez pris connaissance de tous les éléments énoncés dans le descriptif du séjour, en particulier les éléments du programme rando prévu et des conditions générales suivantes :

#### 1) Inscription :

- **Modalités** : l'inscription implique l'acceptation des présentes conditions générales. Toute inscription doit être effectuée au moyen du bulletin d'inscription signé par chaque participant et accompagné de l'acompte demandé pour ce séjour ; l'inscription sera alors confirmée par JRL-Voyages.

- **Aptitude physique** : Pour tous les séjours proposés, le participant doit s'assurer que sa condition physique est adaptée au programme envisagé. JRL ne saurait être tenu pour responsable en cas d'insuffisance physique révélée au cours du séjour. JRL se réserve le droit de ne pas accepter un participant désirant s'engager pour une activité rando si celui-ci ne satisfait pas aux critères de niveaux précisés à titre indicatif dans le programme prévu.

#### 2) Assistance et assurance annulation :

— JRL inclut volontairement dans le prix du voyage, une assurance rapatriement et annulation.

Le participant est seul responsable du respect des procédures de déclaration en cas de sinistre. Le remboursement du coût de l'assurance n'est jamais pris en compte.

- L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral de celui-ci ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

- **Modifications durant le séjour** : Toute modification de programme faite à la demande du participant ne peut être mise en œuvre qu'après accord du responsable JRL du voyage. Dans ce cas, les frais supplémentaires engagés sont à la charge du participant.

- **Interruption du séjour** : Tout séjour interrompu par décision du participant, autres que celles prévues par l'assurance, n'ouvre droit à aucun remboursement des prestations non utilisées. Les frais supplémentaires engagés de ce fait par le participant ne seront pas remboursés par JRL.

#### 3) Modification de la part de JRL :

- **Annulation** : Lorsque le nombre de participants minimum annoncé n'est pas atteint, le voyage peut être annulé. Les adhérents en seront informés et le remboursement effectué.

- Des événements de force majeure, tels que : troubles divers, conditions climatiques, etc.... peuvent imposer une annulation du voyage. Le remboursement est alors prévu, mais le participant ne peut prétendre à aucune indemnité.

- **Modifications** : Avant le départ, chaque participant inscrit sera informé si des modifications du programme s'imposent en raison de difficultés d'organisation touchant à un élément essentiel du programme. Pendant le séjour, des modifications de programme peuvent survenir en raison de problèmes d'organisation ou de sécurité. Des prestations de remplacement pourront si possible être proposées sans que cela puisse engendrer un dédommagement.

[Lien à la notice d'assurance Gritchen](#)

Le coupon est à retourner avec le règlement à : **JADE RANDO LOISIRS, MAISON DES ASSOCIATIONS, 4 rue de Lorraine 44210 PORNIC, boîte à lettres n° 2.**

NOM :	NOM :
Prénom :	Prénom :
Date :	Date :
Signature :	Signature :

### **Chèque à remettre à l'inscription (encaissé mi-juin)**

CHAMBRE DOUBLE **XXX** € par personne

OPTION CHAMBRE INDIVIDUELLE (limitée à 4 PLACES) **XXX** € par personne

**Les inscriptions ne sont possibles que si les cotisations sont à jour.**

Agon-Coutainville – du 30 septembre au 3 octobre 2025 – J.R.L